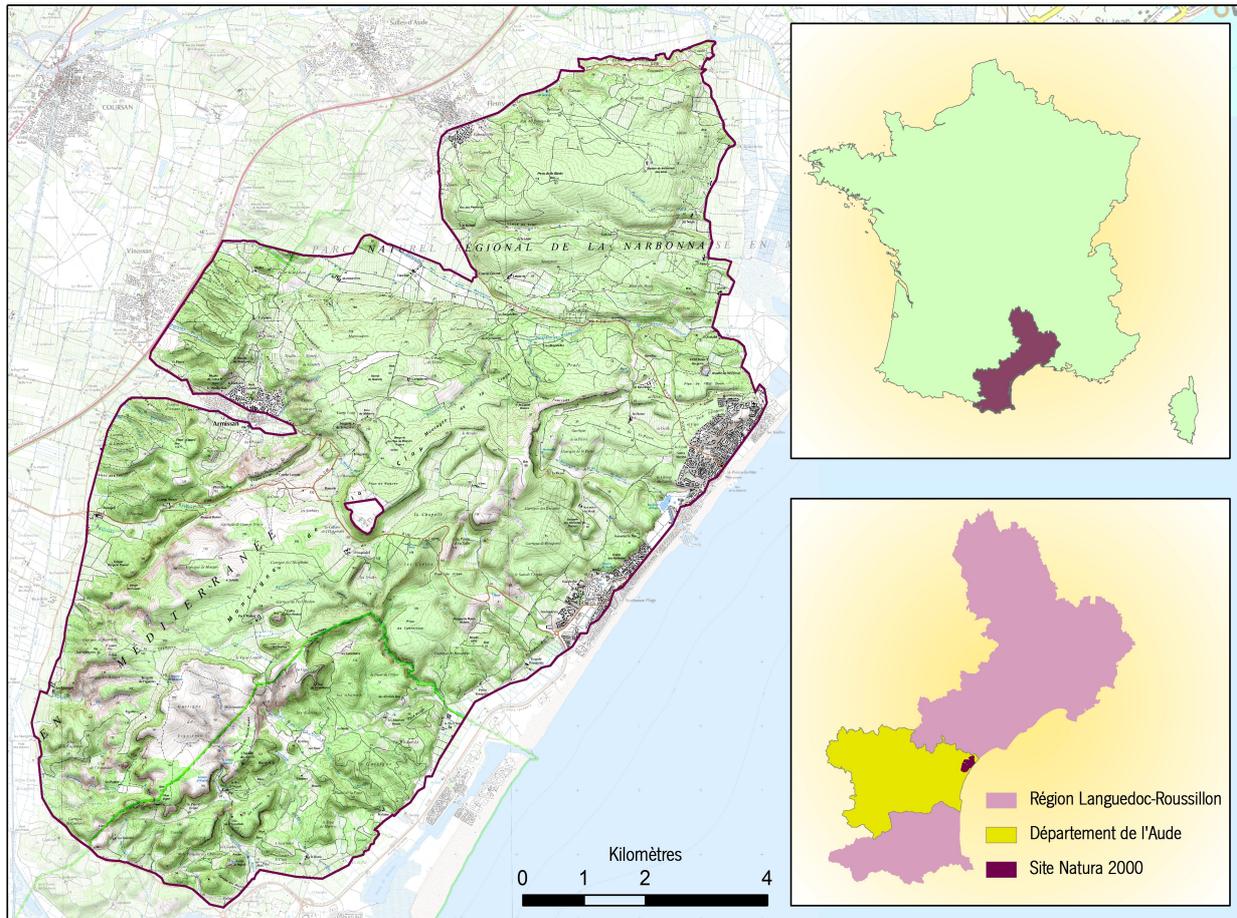


FICHE DE SYNTHÈSE DU SITE NATURA 2000

Zone spéciale de conservation (ZSC) FR9101453 « Massif de la Clape » **Zone de protection spéciale (ZPS) FR9110080 « Montagne de la Clape »**

<http://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/FR9101453>

<http://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/FR9110080>



Sites FR9101453 et FR9110080

Département : Aude - 11

Surface du site: 9 202 hectares

Opérateur/animateur du site : Parc naturel régional de la Narbonnaise en Méditerranée

Description du site

Le massif de la Clape, massif karstique de près de 10 000 ha. et site classé pour ses paysages exceptionnels, a été désigné comme site Natura 2000 au titre des deux Directives européennes « Habitats, faune, flore » et « Oiseaux » par arrêtés ministériels.

Ancienne île escarpée, ce belvédère entre mer et littoral est un espace remarquable reconnu depuis longtemps pour ses qualités écologiques et paysagères façonnées par un pastoralisme aujourd'hui disparu et des mosaïques viticoles particulièrement soignées.

L'état des lieux du DOCOB a permis de reconnaître 4 fonctions principales au massif de la Clape :

- Paysagère :

Ce site classé depuis 1973 est reconnu pour sa beauté et son caractère naturel exceptionnel.

- Écologique :

Bien avant d'être intégré au réseau Natura 2000, ce réservoir de biodiversité a été étudié et classé comme Zone d'importance pour la conservation des oiseaux (ZICO), Zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF), Espace naturel sensible....

- Économique :

La vigne reste la principale activité agricole et produit un vin aux crus reconnus : l'appellation d'origine contrôlée de la Clape est d'ailleurs en cours d'étude par l'INAO. .

- Récréative :

De nombreuses activités sportives et de loisir (escalade, spéléologie, VTT...) se pratiquent au sein du massif, et elles sont fréquemment non encadrées, donc difficiles à quantifier.

Le massif, site de loisir, est fréquenté par les populations locales et touristiques

Les zones naturelles restent aujourd'hui prédominantes puisqu'elles représentent près de 80% du site.

Les espaces boisés (hors garrigue) du massif représentent une superficie de 2180 hectares environ soit près de 23% du site. La gestion forestière assurée en grande partie par l'ONF, n'a pas, en premier lieu, d'objectif économique bien que les potentiels de mises en place de la filière bois-énergies offerts par le site soient réels. Ils représentent surtout un enjeu social important pour le site. La préservation des milieux rocheux représentent le plus important enjeu de conservation pour le site puisque la quasi-totalité des habitats naturels rupestres du site sont d'intérêt communautaire et plusieurs espèces remarquables y sont inféodées :

⇒ Habitat exclusif de la Centaurée de la Clape, espèce endémique stricte

⇒ Gîtes pour plusieurs espèces de chauve-souris (notamment Petits et Grands Murins)

⇒ Habitat de nidification du Grand-duc d'Europe et de l'Aigle de Bonelli

Certaines falaises du massif de la clape sont fréquentées pour la pratique de l'escalade. Cette pratique peut ainsi induire des perturbations et l'arrachage ou le piétinement de la végétation.

Les habitats d'intérêt communautaire du site

Intitulé habitat ou taxon	Code N2000	Surface [ha]	État de conservation	Menaces	Note finale/14
Falaises calcaires méditerranéennes thermophiles	8210-1	64	Bon	Piétinement, arrachage (activités escalade)	11
Eboulis calcaires mésoméditerranéens et supraméditerranéens à éléments moyens, du Midi	8130-22	141	ND	Fréquentation, aménagements	10
Prés salés méditerranéens des hauts niveaux	1410-2	32	Défavorable	Fréquentation, embroussaillage, eutrophisation	8
Juniperaies à Genévrier rouge	5210-3	14	Bon	Embroussaillage, incendies, fréquentation motorisée	8
Lagunes côtières	1150-2	2,4	Bon	Fréquentations, aménagements, pollution	8
Junipéraies à Genévrier oxycèdre	5210-1	453	Bon	Embroussaillage, incendies, fréquentation motorisée	7
Peupleraies blanches	92A0-6	3	ND	Espèces invasives, coupes	7
Grottes à chauves-souris	8310-1	12	ND	Fréquentation, spéléologie, pollution aquifères	7
Dunes fixées du littoral du Crucianellion maritimae	2210-1	0,5	Défavorable	Surfréquentation, embroussaillage, espèces invasives	6
Pelouses pérennes à Brachypode rameux [Phlomidio-Brachypodion]	6220-1	401	Défavorable	Embroussaillage, plantations, aménagements	6
Pinèdes méditerranéennes de pins mésogéens endémiques : Pin d'Alep	9540-3.1	683	Défavorable	Incendies, coupes, aménagements, défrichements	6
Salicorniaies annuelles des prés salés méditerranéens	1310-3	0,1	Moyen	Embroussaillage, modification fonctionnement hydraulique, espèces invasives	5
Communautés annuelles oligotrophique à mésotrophiques, neutrophiles à basophiles, (...)	3130-6	ponctuel	Bon	Eutrophisation, embroussaillage	5
Communautés à characées des eaux oligo-mésotrophes basiques	3140-1	0,5	Bon	Embroussaillage, pollution, eutrophisation, aménagements	5
Yeuseraies à Laurier-tin : Chênaies vertes	9340-3	48	Moyen	Incendies, Aménagements, défrichements	5
Habitat souterrain terrestre	8310-2	ND		ND	ND
Milieu souterrain superficiel (MSS)	8310-3	ND		ND	ND
Rivières souterraines, zones noyées, nappes phréatiques	8310-4	ND		ND	ND

Enjeu exceptionnel

12-14 points

Enjeu très fort

9-11 points

Enjeu fort

7-8 points

Enjeu modéré

5-6 points

Enjeu faible

< 5 points

Enjeu non évalué

ND

Espèces d'intérêt communautaire présentes

Nom latin	Code N2000	nb individus ou couples	État de conservation	Menaces	Note finale/14
<i>Centaurea corymbosa</i>	1801	6 populations	Mauvais	Embossaillement, fragmentation des milieux	13
<i>Miniopterus schreibersii</i>	1310	2000	ND	Dérangements, traitements phytosanitaires, destruction linéaires arborés	9
<i>Myotis capaccinii</i>	1316	<5	ND	Dérangements, traitements phytosanitaires, fermeture gîtes, destruction linéaires arborés, monoculture, embroussaillement	6
<i>Rhinolophus euryale</i>	1305	5	ND	Dérangements, embroussaillement	6
<i>Myotis blythii</i>	1307	<10	ND	Dérangements, traitements phytosanitaires, destruction linéaires arborés, résineux, embroussaillement, insecticides,	5
<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	1304	>20	ND		5
<i>Rhinolophus hipposideros</i>	1303	<5	ND		4
<i>Myotis emarginatus</i>	1321	?	ND		4
<i>Myotis myotis</i>	1324	?	ND	Dérangements, traitements phytosanitaires, fermeture gîtes, destruction linéaires arborés	—
<i>Aquila fasciata</i>	A093	—	Très mauvais	Embossaillement, dérangements, ressource alimentaire	8
<i>Falco naumanni</i>	A095	9 c	Bon	Embossaillement, dérangements, compétition cavités de nidification	8
<i>Bubo bubo</i>	A026	25-30c	Bon	Embossaillement, dérangements, régression espèces proies, aménagements	7
<i>Coriacias garrulus</i>	A231	5-7 c	Moyen	Défrichement, produits phytosanitaires	7
<i>Emberiza hortulana</i>	A379	15-25 c	Très mauvais	Embossaillement, cultures intensives, plantation de résineux, aménagements	6
<i>Circaetus gallicus</i>	A080	4-6c	Moyen	Embossaillement, dérangements, aménagements	6
<i>Pipit rousseline</i>	A255	20-30c	Mauvais	Embossaillement, cultures intensives, plantation de résineux	6
<i>Sylvia undata</i>	A302	80-150c	Très mauvais	Embossaillement, cultures intensives, plantation, aménagements	6
<i>Circus pygargus</i>	A084	5-9c	Bon	Prédation nichée, embroussaillement, Cultures intensives, aménagements	4
<i>Caprimulgus europaeus</i>	A224	50-100c	Moyen	Embossaillement, cultures intensives, plantation, aménagements	4
<i>Lullula arborea</i>	A246	30-60c	Bon	Embossaillement, cultures intensives, plantation, aménagements	3
<i>Falco eleonorae</i> *	A100	5-15i	Moyen	cultures intensives, aménagements	2

Enjeu exceptionnel 12-14 points
 Enjeu très fort 9-11 points
 Enjeu fort 7-8 points

Enjeu modéré 5-6 points
 Enjeu faible < 5 points
 Enjeu non évalué ND

Principaux objectifs et enjeux sur le site

Objectifs principaux	Habitat ou espèce visés	Exemple de mesures de gestion
1. Préserver les habitats, espèces et habitats d'espèces d'intérêt communautaire	Centaurée de la Clape, Falaises, éboulis, Aigle Bonelli, Circaète Jean-Le-Blanc, Grand-duc d'Europe, Faucon Crécerellette	Poursuite des programmes recherches
		Localisation des secteurs les plus sensibles et évaluation de l'impact des activités humaines concertation avec les acteurs locaux concernés
		Réalisation d'aménagements de gestion de la fréquentation
2. Gérer durablement les milieux et maintenir les mosaïques d'habitats naturels en y associant l'ensemble des acteurs socio-économiques.	Sansouires, Prés salés, juniperaies, gazons amphibies, pelouses, Centaurée, Bonelli, Alouette lulu, Circaète, engoulevent, F.Eléonore, F.Crécerelette, Bruant ortolan, Busard cendré, Fauvette Pitchou, Fauvette orphée, Gd-duc, PGM, PGTR, Pipit rousseline, Rollierd'Europe, traquet oreillard	Définir un plan de gestion pastorale
		Adaptation des pratiques culturelles et agricoles dans le respect de la biodiversité
		Création et entretien d'aménagements faunistiques et floristiques favorables à la faune
		Développement des pratiques de gestion et d'exploitation forestière dans le respect de la biodiversité
		Restauration et entretien du bâti agraire
3. Gérer la fréquentation du site de manière consensuelle	Toutes	Création d'un plan d'aménagement de l'accueil du public (Sites d'accueil et de pratique)
		Aménagement d'aires de stationnement
		Aménagement progressif des accès dans les zones les plus sensibles
		Pose et entretien de panneaux accompagnant les aménagements
		Sensibilisation des usagers
4. Communiquer, informer, sensibiliser et valoriser l'image du massif.	Toutes	Suivi de la fréquentation des aménagements d'accueil du public
		Définition d'un plan de communication
		Réalisation et diffusion de supports
		Réalisation d'aménagements d'information des usagers (panneaux...)
		Consolidation du programme d'animation nature
5. Améliorer les connaissances et assurer un suivi scientifique	Juniperaies, éboulis, peupleraies, grottes, falaises, centaurée, Minioptère, Gd Rhino, Pt Rhino, Rhinolophe euryale, Circaète JLB, Gd Murin, Bonelli, Busard cendré, engoulevent, Reptiles, Cordulie à corps fin, Grand capricorne, Cistude d'Europe, Emyde lépreuse	Rencontres en groupes de travail des élus et décideurs afin de valoriser les expériences d'opérations réussies
		Inventaires complémentaires des habitats d'intérêt communautaire (Juniperaies, Éboulis, Peupleraies, grottes, falaises)
6. Animer et mettre en œuvre les objectifs du DOCOB	Toutes	Suivi annuel des populations de chiroptères et participation au PNA
		Implication des acteurs locaux à Natura 2000
		Valorisation d'une unité de massif
		Réduction de l'impact des dessertes existantes et autres infrastructures linéaires
		Adaptation des calendriers d'entretien ou d'aménagement des milieux
Implication des acteurs locaux à Natura 2000		

Pour en savoir plus :

Contact :

Parc naturel régional de la Narbonnaise

Corinne Pache

Tel : 04.68.44.17.63

Mail : c.pache@parc-naturel-narbonnaise.fr

Sources d'information :

Site du MEDDTL: www.developpement-durable.gouv.fr

Site de la DREAL LR : www.languedoc-roussillon.developpement-durable.gouv.fr

Site de la DDT : <http://www.aude.gouv.fr>

Site de l'opérateur

www.parc-naturel-narbonnaise.fr/en_actions/natura_2000/le_massif_de_la_clape